



Termes de référence

Recrutement d'un consultant national pour l'évaluation finale du Programme DGD 22-26

Désignation	Développement
Informations générales	- Pays: Niger - Titre de la mission : Evaluation finale du Programme DGD 22-26 - Période estimée de mission : 15 août 2026 au 15 février 2027 - Date limite de soumission : 25 août 2026 - Méthode de soumission : Email et Soumission physique au niveau des bureaux de Oxfam à Niamey, Diffa, Maradi et Zinder - Adresse ou lien de soumission : aissa.alkassaneaghali@oxfam.org et balkissa.harounaousseinimaiga@oxfam.org - Point de contact pour demandes de clarification : Abdou.Mounkaila@oxfam.org 80061250
Contexte	Le programme DGD 2022–2026 intitulé « <i>Autonomisation et résilience des femmes et des jeunes dans les filières agrosylvopastorales au Niger</i> » est mis en œuvre par Oxfam et ses partenaires et vise le renforcement de 1.000 femmes et jeunes (18-35 ans) des communautés rurales des régions de Diffa, Maradi et Zinder au Niger pour qu'ils. elles deviennent des acteur.trice.s économiques résilient.e.s dans les chaînes de valeur agrosylvopastorales durables et équitables à travers l'accès sécurisé aux facteurs de production et la réclamation de leurs droits dans un contexte structurellement fragile. <i>Il intervient dans un contexte caractérisé par la persistance de l'insécurité, la vulnérabilité des moyens d'existence ruraux, les effets du changement climatique dont la récurrence des inondations qui affectent fortement les populations de sa zone d'intervention. Il cible principalement 1 000 ménages vulnérables, à travers 500 femmes, 255 jeunes femmes et 245 jeunes hommes âgés de 18 à 35 ans, ainsi que 100 organisations paysannes de base, dont 65 organisations de femmes et 35 organisations de jeunes. Le programme bénéficie également à plusieurs milliers de bénéficiaires directs et indirects, estimés à 3 510 femmes et 3 490 hommes.</i> <i>Le programme concentre ses interventions sur le développement des chaînes de valeur agrosylvopastorales, la promotion de l'agroécologie, l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, l'accès équitable aux ressources naturelles et foncières, ainsi que le renforcement des organisations paysannes, des collectivités territoriales et des services techniques de l'État.</i>

Sa mise en œuvre repose sur une approche de résilience, une approche agroécologique et sensible au climat, le renforcement des capacités des acteurs locaux, la promotion du leadership économique des femmes et des jeunes, la mobilisation des structures communautaires et foncières, ainsi que le plaidoyer en faveur d’une gouvernance inclusive des ressources naturelles et d’un meilleur accès aux facteurs de production. Le programme privilégie également les partenariats avec les organisations paysannes, les services techniques et les autorités locales afin de favoriser des changements durables en matière d’inclusion économique, de gestion durable des ressources naturelles et de réduction des inégalités.]

Ce programme s'inscrit dans le cadre du volet international du programme DGD 2022–2026 intitulé « *Lutter avec les femmes contre les inégalités et pour la justice économique dans les systèmes alimentaires* », mis en œuvre dans huit pays : Burkina Faso, Mali, Niger, RD Congo, Palestine, Cambodge, Laos et Vietnam. À travers des stratégies adaptées à chaque contexte national, ce programme vise à contribuer à des transformations sociales, économiques et politiques en faveur des femmes au sein des systèmes alimentaires.

Depuis 2022, Oxfam et ses partenaires utilisent la **méthodologie de la Récolte des Effets (Outcome Harvesting)** comme approche de suivi. Celle-ci permet d’identifier et d’analyser des changements complexes et non linéaires, souvent liés aux dynamiques de pouvoir, en mettant l’accent sur les contributions du programme aux changements observés.

L’évaluation finale sera conduite par une équipe composée d’une consultance internationale et de consultant·es nationaux·ales dans chacun des pays concernés. Ceux-ci travailleront en étroite collaboration tout au long du processus afin d’assurer la cohérence méthodologique de l’exercice tout en garantissant l’ancrage contextuel de l’analyse.

Oxfam au Niger souhaite recruter un **un·e consultant·e national·e** pour contribuer à cette évaluation finale. Cette mission concerne spécifiquement l'évaluation menée au Niger.

L'évaluation finale complétera le dispositif de suivi existant en examinant :

- Efficacité;
- Durabilité;
- Impact des contributions du programme durant la période 2022–2026.

Elle analysera également :

- La qualité des effets récoltés ;
- Les processus qui ont conduit à ces changements ;
- les mécanismes sous-jacents ;
- La pertinence des stratégies mises en œuvre dans le pays ;
- L’impact à moyen et court terme des actions ;
- Ancrage institutionnel et la Stratégie de sortie.

Cette évaluation fait partie d'un cadre global comprenant huit évaluations nationales menées selon un cadre méthodologique commun.

	Bien que réalisées après la soumission du programme DGD 2027–2031, les résultats de l'évaluation contribueront à des ajustements d'apprentissage et de mise en œuvre pour ce nouveau cycle de programmation. Le·la consultant·e national·e t travaillera en étroite collaboration avec : • Oxfam au Niger : coordination nationale, supervision opérationnelle et liaison avec les partenaires ; • la consultance internationale : Orientation méthodologique, accompagnement technique, assurance qualité et consolidation transversale des résultats; • Oxfam Belgique : coordination globale et conformité aux exigences DGD ; • Partenaires locaux : mobilisation et participation à la collecte de données et aux ateliers de sensemaking (Mise en sens des effets). Les livrables détaillés de la consultance nationale sont présentés à la Section « Livrables attendus du consultant national ».
Objectif Global	Évaluer dans quelle mesure le programme DGD 22–26 a contribué à des changements significatifs, durables et transformateurs pour les femmes et les jeunes dans les systèmes alimentaires, en s'appuyant sur la Récolte des Effets et sur trois principaux critères du CAD : Efficacité, Durabilité, Impact.
Objectifs spécifiques	- Analyser l'ensemble des effets recueillis sur la période 2022–2026 afin d'identifier les tendances, les mécanismes de changement et les dynamiques transformatrices. - Corroborer une sélection d'effets avec de tiers, conformément à l'approche de la Récolte des Effets. - Collecter de nouvelles données qualitatives via des focus groups (FG) et des entretiens semi-structurés (KII) afin d'approfondir les questions d'évaluation et d'explorer des dimensions non couvertes par les effets existants. - Trianguler toutes les sources de données (effets, corroboration, FG/KII, documentation) afin de produire des conclusions solides. - Faciliter des ateliers participatifs de mise en sens pour valider la contribution du programme et coconstruire des recommandations. - Identifier et documenter les succès significatifs afin de capitaliser les connaissances et de faciliter la diffusion auprès des parties prenantes, partenaires et communautés concernées. - Formuler des recommandations opérationnelles et stratégiques pour renforcer l'efficacité, la durabilité et l'impact du prochain programme.
Questions d'évaluation	L'évaluation finale est structurée autour de trois questions-chapeaux, correspondant aux critères du CAD sélectionnés pour le programme DGD 22–26. Ces questions offrent un cadre commun à tous les pays. De plus, des questions spécifiques à chaque pays ont été définies en fonction du contexte national, des effets déjà récoltés et des besoins d'apprentissage identifiés avec les partenaires. Les questions spécifiques peuvent cependant être affinées lors de la phase de préparation puis formalisées dans le rapport de démarrage élaboré par le·la consultant·e national·e. <u>Questions-chapeaux communes</u>

Efficacité

Dans quelle mesure les stratégies et partenariats mis en œuvre ont-ils permis d'avancer vers les changements souhaités, et dans quelle mesure les changements réellement observés — attendus ou inattendus — confirment-ils leur efficacité ?

Durabilité

Quels facteurs favorisent ou limitent la pérennité des changements observés, et dans quelle mesure ces changements sont-ils susceptibles de se maintenir après la fin du programme ?

Impact

Quels impacts significatifs peuvent être attribués au programme sur les conditions de vie, le pouvoir d'agir des femmes, et les transformations structurelles dans les systèmes alimentaires ?

Questions complémentaires :

Suggestions de questions spécifiques au Niger (à affiner durant le rapport de démarrage de la consultance nationale)

«Dans quelle mesure les femmes et les jeunes ont-ils renforcé leur rôle et leur influence dans les processus de décision et instances de gestion des ressources productives et foncières (COFOB/COFOCOM, comités de gestion des sites récupérés), et ces acquis sont-ils susceptibles de perdurer au-delà du programme ?» Dans quelle mesure le renforcement des AVEC et des AGR a-t-il permis une autonomisation économique durable des femmes et des jeunes et une réduction de la vulnérabilité des ménages (épargne et crédit interne, diversification des revenus, réinvestissement productif), et cette dynamique se maintient-elle sans appui externe ? Dans quelle mesure les appuis du programme ont-ils favorisé la diversification des moyens d'existence et la réduction de la vulnérabilité économique des ménages ?

Dans quelle mesure les investissements réalisés grâce aux revenus générés par les activités soutenues ont-ils renforcé les capacités productives et la résilience économique des ménages ?

Dans quelle mesure les changements observés dans les activités économiques des bénéficiaires ont-ils contribué à renforcer leur autonomie et leur pouvoir d'agir ?

3- (nouvelle question) *Dans quelle mesure l'implication des services techniques, des autorités locales et des faïtières d'organisations paysannes constitue-t-elle un ancrage institutionnel suffisant pour pérenniser les acquis après la fin du programme ?*

4- (nouvelle question) *Dans quelle mesure la réorientation du plaidoyer vers l'échelon communautaire et les stratégies d'adaptation au contexte (insécurité, restrictions administratives, chocs climatiques) ont-elles permis de préserver la pertinence et l'efficacité du programme, et quels enseignements en tirer ?*

Quels changements de comportements, de pratiques ou de relations ont été observés ? (Impact)

_ Quels changements sont considérés comme les plus significatifs par les différentes parties prenantes (Impact)

_ Quels acteurs ont été les principaux moteurs de ces changements ? (Efficacité)

	<i>_ Quelles sont les interventions du projet qui ont été les plus déterminantes? (Efficacité)</i> <i>_ Quels facteurs externes au projet ont influencé les résultats? (Efficacité)</i> <i>_ Les femmes et les jeunes disposent-ils davantage d'opportunités économiques? Leur capacité à faire face aux chocs économiques s'est-elle renforcée? (Impact)</i> <i>_ Les femmes et les jeunes exercent-ils davantage leurs droits où revendiquent-ils plus facilement leurs droits? (impact)</i> <i>_ Les changements observés dépassent-ils les bénéficiaires directs? (Impact)</i> <i>_ Dans quelle mesure les partenariats développés dans le cadre du projet ont-ils contribué au changement observé (efficacité).</i> <i>_ Dans quelle mesure les changements observés sont-ils susceptibles d'être maintenus après la fin du projet? (durabilité)</i> <i>_ Quels risques pourrait compromettre la pérennité des changements (durabilité)</i> <i>_ Quelles leçons peuvent être tirées afin de renforcer ou de reproduire les changements observés? (apprentissage).</i>
Approche méthodologique	L'évaluation finale repose sur une approche qualitative et participative, structurée autour de la Récolte des Effets, déjà mobilisée pour le suivi du programme DGD 22–26. Elle vise à analyser la contribution du programme aux changements observés, en lien avec les critères CAD retenus : efficacité, durabilité et impact. L'évaluation est conduite selon une démarche mixte et collaborative, elle combine l'expertise indépendante des consultant·e·s internationaux et nationaux avec l'implication active d'Oxfam et des partenaires. De l'analyse initiale à la rédaction finale, les différentes étapes sont co-construites de manière transparente, afin de garantir la rigueur méthodologique, l'inclusion des perspectives locales et un apprentissage collectif. La consultance internationale assure la cohérence inter-pays, fournit le cadrage méthodologique et accompagne les consultant·e·s nationaux·ales, tandis que ces dernier·ère·s mènent la collecte terrain, les analyses préliminaires et la rédaction des rapports pays. Cette articulation permet d'allier expertise indépendante, contextualisation locale et appropriation renforcée des résultats. L'approche méthodologique repose également sur les principes féministes qui guident le programme. À chaque étape — de la sélection des participants à l'interprétation des résultats — les consultant·e·s veillent à promouvoir l'inclusion, à respecter la diversité, à garantir la sécurité et la dignité des participant·e·s, et à réduire les asymétries de pouvoir. Les méthodes participatives utilisées doivent créer des espaces accessibles aux femmes, aux jeunes et aux groupes marginalisés, tout en rendant visibles les dynamiques de pouvoir qui influencent les transformations observées. Enfin, l'évaluation comprend un exercice de capitalisation visant à identifier et documenter les succès significatifs du programme. Cette capitalisation, informée par la triangulation des données (OH, FG,

KII, documentation) et approfondie lors des ateliers de mise en sens, permettra d'alimenter la diffusion des apprentissages auprès des parties prenantes.

Les quatre phases ci-dessous décrivent le calendrier la chronologie et les résultats attendus.

Phase 1 — Préparation et analyse initiale

Objectif : *établir un cadre méthodologique harmonisé et une compréhension partagée des effets existants.*

- Revue documentaire (programme DGD 22–26, effets OH, documentation complémentaire).
- Analyse et vérification des effets existants (cohérence, formulation, catégorisation).
- Identification préliminaire des lacunes d'information.
- Sélection conjointe des effets à corroborer (Oxfam – consultant·e·s nationaux·ales – consultant·e·s internationaux·ales).
- Définition des questions spécifiques par pays (2 à 4), à formaliser dans chaque rapport de démarrage.
- Élaboration d'outils méthodologiques harmonisés (guides FG/KII, matrice de triangulation).
- Réunions d'alignement méthodologique avec Oxfam Belgique, Oxfam au Niger et consultant·e·s nationaux·ales.
- Production des rapports de démarrage pays (par les consultant·e·s nationaux·ales).
- Production d'un rapport de démarrage international / note méthodologique consolidée (par la consultance internationale).

Résultats attendus– Phase 1

- ✓ Rapport de démarrage pays validé par le comité de pilotage.
- ✓ Rapport de démarrage international (note méthodologique).
- ✓ Outils de collecte de données et de triangulation finalisés

Phase 2 — Collecte participative de données (travail de terrain)

Objectif : *générer des données qualitatives complémentaires pour enrichir et trianguler les effets obtenus.*

- Conduite de 3–4 focus groups (groupes de discussion) par pays (par les consultant·e·s nationaux·ales).
- Conduite de 10–14 entretiens individuels avec les parties prenantes clés.
- Procès-verbaux et outils de capture standardisés.
- Première analyse des données recueillies (tri thématique, signaux forts, convergences/divergences).
- Préparation d'une note de triangulation préliminaire (analyse croisée effets + terrain + documentation).

Résultats attendus – Phase 2

- ✓ Notes préliminaires de triangulation (3 à 5 pages) pour chaque pays.
- ✓ Données de terrain structurées prêtes à être comprises.

	Phase 3 — Ateliers de mise en sens (sensemaking) Objectif : <i>analyser collectivement les effets, valider la contribution du programme, co-interpréter les changements et co-formuler des recommandations.</i> • Organisation d'un atelier multi acteurs réunissant Oxfam, partenaires, consultant·e·s, et le cas échéant, d'autres parties prenantes clés (ex. autorités locales, organisations partenaires stratégiques, leaders communautaires). • Présentation des résultats préliminaires (effets + données terrain + triangulation). • Analyse collective des convergences, divergences et facteurs explicatifs. • Discussion participative sur la durabilité des changements observés. • Identification et analyse de succès significatifs (éléments clés pour la capitalisation). • Co construction de recommandations opérationnelles et stratégiques. • Validation des éléments à inclure dans les rapports pays. <u>Résultats attendus – Phase 3</u> ✓ Conclusions validées collectivement. ✓ Liste consolidée des succès significatifs. ✓ Recommandations au niveau du pays (opérationnelles et stratégiques). Phase 4 — Rapportage et consolidation Objectif : <i>produire des analyses finales par pays.</i> • Rédaction du rapport pays (20 à 25 pages), intégrant les résultats de la triangulation, le processus de sensemaking et les recommandations. • Intégration des feedbacks d'Oxfam et de la consultance internationale. • Consolidation des changements (succès) significatifs (analyse transversale). • Présentations de restitution et finalisation des livrables. <u>Résultats attendus – Phase 4</u> ✓ Rapports pays finalisés et validés. ✓ Documentation consolidée pour la capitalisation.
Gouvernance	Au niveau national, l'évaluation est supervisée par un Comité national de pilotage composé de représentants d'Oxfam dans le pays, d'Oxfam Belgique, de la consultance internationale et du/de la consultant·e national·e. Ce comité assure le suivi opérationnel de l'évaluation, accompagne sa mise en œuvre et valide les principaux livrables relatifs à l'évaluation nationale. Au niveau international, la gouvernance assure la supervision d'ensemble du processus d'évaluation dans les huit pays concernés, en veillant à la cohérence méthodologique, à la qualité des analyses et à la consolidation des apprentissages transversaux. Les Comités de pilotage sont chargés de valider les principales étapes du processus d'évaluation (rapport de démarrage, résultats intermédiaires et rapport final) et de veiller à la qualité ainsi qu'à la cohérence du processus à leurs niveaux respectifs.

Rôles et responsabilités	L'évaluation repose sur un accord de travail conjoint réunissant la consultance internationale, les consultants nationaux, Oxfam Belgique (OBE), Oxfam dans les pays (OiC) et ses partenaires. Les responsabilités décrites ci-dessous couvrent l'ensemble du processus, de la préparation jusqu'au rapport final. a) Oxfam Belgique (OBE) b) Assure la coordination globale de l'évaluation, garantit la cohérence inter-pays et valide les livrables clés. Oxfam dans le pays (OiC) Assure la coordination locale, la logistique sur le terrain, la mobilisation des parties prenantes et le suivi opérationnel de la consultance. c) Consultance internationale Fournit le cadre méthodologique global, accompagne les consultant-es nationaux-ales et garantit la qualité, la cohérence et la comparabilité des analyses entre les différents pays. Assure la consolidation des résultats issus de l'ensemble des évaluations nationales et produit le rapport de synthèse au niveau du programme, comprenant une analyse transversale, les principaux apprentissages et des recommandations stratégiques. d) Consultance Nationale Diriger les activités de collecte de données, réaliser les analyses préliminaires, co-animer des ateliers de mise en sens et rédiger le rapport d'évaluation pays. e) Partenaires locaux Participer à la collecte de données et aux ateliers, et contribuer à l'analyse et à la validation des résultats de l'évaluation.
Livrables attendus du consultant national	1) Rapport de démarrage (rapport initial) pays Comprenant : • une analyse préliminaire des effets/changements significatifs récoltés ; • la sélection des effets à corroborer ; • la formulation de 2 à 4 questions d'évaluation spécifiques au pays (voir plus haut à titre indicatif) ; • un plan de collecte des données (Focus Groups -FG-, entretiens avec des informateurs clés - KII- et corroboration) ; • des guides de discussion et d'entretien (FG/KII) adaptés au contexte national ; • la prise en compte des considérations éthiques et du principe de « Ne pas nuire » (Do No Harm). 2) Note de triangulation préliminaire

	Courte note de synthèse (3 à 5 pages) présentant : • les premières tendances issues des données des groupes de discussion (FG) et des entretiens avec les informateurs clés (KII) ; • les résultats de la corroboration des effets ; • les convergences et divergences émergentes entre les différentes sources de données ; • les éléments nécessitant une analyse approfondie lors de l'atelier de mise en sens. 3) Participation active aux ateliers de mise en sens (sensemaking) Comprenant : • la présentation des résultats préliminaires ; • la coanimation des discussions et des réflexions collectives ; • l'identification de deux à trois changements significatifs majeurs ; • la contribution à l'élaboration des conclusions et des recommandations. 4) Rapport d'évaluation pays (20 à 25 pages) Le rapport final comprendra : • l'analyse triangulée des données (effets, groupes de discussion FG, entretiens avec les informateurs clés KII, corroboration et revue documentaire) ; • les conclusions validées collectivement ; • les recommandations opérationnelles et stratégiques ; • les changements significatifs retenus ; • les annexes techniques : guides de collecte, données anonymisées, effets/changements validés, etc. Les rapports pays alimenteront une analyse transversale multi-pays pilotée par la consultance internationale, couvrant l'ensemble des pays de mise en œuvre du programme.
Calendrier et charge de travail	Le chronogramme détaillé sera proposé par le consultant dans son offre technique sur la base des quatre phases de sa prestation décrites dans la partie méthodologie des présents TDR. Toutefois, l'intervention du consultant national est placée sous ce cadrage temporel :
Organisation de la mission de consultance nationale	La consultance nationale peut être assurée par un-e consultant-e unique ou par deux consultant-e-s travaillant conjointement sur l'évaluation du pays. Cette option permet, si nécessaire, de répartir le travail selon la disponibilité, les complémentarités thématiques ou la charge de collecte et d'analyse des données. Dans le cas d'un duo, les consultant-e-s travailleront de manière coordonnée et assumeront ensemble les responsabilités méthodologiques et opérationnelles définies dans les présents TDR.
Profil requis	Le consultant national devra justifier : - D'un diplôme universitaire de niveau Master (Bac+4/5) au minimum en sciences sociales, développement, sociologie, science politique, suivi-évaluation, économie, ou dans un domaine connexe pertinent ;

	- D'une compréhension des approches de suivi-évaluation matérialisée d'une preuve d'expérience dans les études/analyses et/ou évaluations des projets/programmes de développement ; une expérience en Récolte des Effets (Outcome Harvesting) constitue un atout ; - D'une expérience avérée en méthodes qualitatives participatives (entretiens semi-structurés, groupes de discussion) ; - D'une bonne connaissance d'une des langues locales (Haoussa, Kanouri, peulh, tamasheq, etc.), du contexte national et des dynamiques socioculturelles des zones d'intervention. - D'excellentes compétences en animation de groupes, analyse qualitative, interprétation des données et rédaction de rapports. - D'une approche féministe, sensible au genre, à l'inclusion et aux principes du « Ne pas nuire » (Do No Harm). - D'une expérience dans les domaines de l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, de l'inclusion financière communautaire et de la résilience économique des ménages (une bonne connaissance des approches MMD/AVEC constitue un atout potentiel) ; - D'une bonne connaissance des enjeux de gouvernance locale, de gestion des ressources naturelles et de participation des femmes et des jeunes aux processus décisionnels ; -
Principes de transversalité	- Approche participative, inclusive et explicitement féministe, visant à rendre visibles les dynamiques de pouvoir et à créer des espaces sûrs pour les voix marginalisées. - Le respect du « ne pas nuire », la confidentialité et les principes éthiques (y compris le RGPD). - Attention active à la diversité des profils, notamment en termes de genre, d'âge, de localisation, d'affiliation communautaire et de statut socio-économique. - Triangulation systématique et apprentissage collectif, avec une appropriation locale renforcée.
Logistique et Conditions Financières	<u>Logistique</u> Dans le cadre de cette étude les moyens logistiques seront entièrement pris en charge par Oxfam et les coûts seront éligibles sur la base de la présentation des pièces justificatives des dépenses. Les besoins logistiques ainsi que les matériels didactiques devront alors faire partie intégrante de l'offre financière du consultant. <u>Conditions financières</u> Le consultant est tenu de respecter la loi relative au prélèvement du précompte sur l'impôt dû au titre des bénéfices (BIC). A ce titre, Oxfam se chargera de prélever le BIC, uniquement sur les honoraires de prestation, qu'elle versera à la Direction Générale des Impôts du Niger. Les taux applicables sont de 2 % si le consultant est immatriculé auprès de la DGI et 5 % s'il ne l'est pas.

	Le paiement des honoraires de la prestation se fera en deux (2) tranches selon la répartition suivante : - 1ère tranche /avance au démarrage : 40% des honoraires du consultant et 100% des frais logistiques ; - 2ème tranche : 60% des honoraires du consultant après validation du rapport final. Le payement de la deuxième tranche des honoraires sera conditionné par le dépôt du rapport final et justification de l'avance pour la logistique. Les frais de mission seront payés conformément aux procédures comptables d'Oxfam Niger.
Modalités de soumission	<u>Documents à soumettre</u> Les candidats sont invités à soumettre : a) Le CV détaillée du/de la consultant-e (et, si candidature conjointe ou par un cabinet, les CVs détaillés des collaborateurs à impliquer dans la consultance) mettant en avant l'expérience pertinente pour la mission ; b) Une lettre de motivation exprimant sa motivation et sa disponibilité ; c) Une proposition technique démontrant la compréhension de la mission, de l'approche méthodologique proposée accompagnée d'un chronogramme de la mission respectant les différentes phases décrites dans ces termes de référence ; d) Une proposition financière détaillée couvrant tous les coûts associés à la mission ; e) Tout autre document administratif requis conformément aux exigences nationales et aux procédures d'Oxfam. Les candidatures peuvent être soumises par des consultants individuels ou des cabinets de conseil. <u>Informations complémentaires</u> Le/la consultant-e ou cabinet de conseil choisi sera responsable de l'exécution de la mission et de la production des livrables spécifiés dans le contrat. Oxfam fournira l'accès à la documentation pertinente requise pour réaliser l'évaluation, sous réserve des exigences de confidentialité applicables. <u>Modalités de candidature</u> Les dossiers de soumission doivent être déposés suivant les instructions ci-dessous définies : Chaque candidat à cette consultation devra déposer sous pli fermé, sa proposition dans une enveloppe extérieure « C » renfermant deux enveloppes intérieures, comme indiqué ci-dessous : (a) L'enveloppe extérieure « C » doit être libellée : Offre technique et financière pour le choix d'un consultant national pour l'évaluation finale du programme DGD 2022–2026. (b) Les deux enveloppes intérieures doivent porter le nom et l'adresse du Soumissionnaire.

	• La première enveloppe intérieure « A » sous pli fermé, portant l’adresse du consultant, doit contenir l’offre technique et les documents en annexe ; • La seconde enveloppe intérieure « B » sous pli fermé, portant l’adresse du consultant, doit contenir l’offre financière. (c) Les offres technique et financière doivent être présentées en français. Le dossier de candidature doit être déposé au plus tard le 24/08/2026 à 17h00 au niveau des bureaux de Oxfam à Niamey, Diffa, Maradi et Zinder. Passé ce délai les dossiers seront inadmissibles. Il est toutefois permis d’envoyer le dossier complet par mail aux adresses suivantes : aissa.alkassaneaghali@oxfam.org et balkissa.harounaousseinimaiga@oxfam.org. <u>Évaluation des propositions</u> L’Evaluation de l’offre portera aussi bien sur l’offre technique que sur l’offre financière. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Critères</th><th>Pondération</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Expériences et qualifications du consultant ou de l'équipe de consultation</td><td>30%</td></tr> <tr> <td>Qualité de la proposition technique, chronogramme et de la méthodologie</td><td>40%</td></tr> <tr> <td>Proposition financière</td><td>30%</td></tr> <tr> <td>Total</td><td>100%</td></tr> </tbody> </table> Seules les propositions obtenant au moins 70 % du score technique maximal seront examinées pour évaluation financière. Le contrat sera attribué au/à la candidat·e ayant obtenu le score global le plus élevé, conformément au principe du meilleur rapport qualité-prix. Oxfam se réserve le droit de demander des clarifications et de mener des entretiens avec les candidats présélectionnés avant de prendre une décision finale d’attribution.	Critères	Pondération	Expériences et qualifications du consultant ou de l'équipe de consultation	30%	Qualité de la proposition technique, chronogramme et de la méthodologie	40%	Proposition financière	30%	Total	100%
Critères	Pondération										
Expériences et qualifications du consultant ou de l'équipe de consultation	30%										
Qualité de la proposition technique, chronogramme et de la méthodologie	40%										
Proposition financière	30%										
Total	100%										
Principes éthiques et conformité	Le/la consultant·e ou le cabinet retenu·e doit se conformer aux politiques d'Oxfam en matière d'éthique, de protection, de prévention de l'exploitation et des abus sexuels, ainsi que de la fraude et de la lutte contre la corruption. À cet égard, le consultant ou le cabinet doit accepter et se conformer à toutes les politiques et codes de conduite applicables d'Oxfam. Ces engagements incluent notamment le respect des droits humains, les principes d'intégrité professionnelle, la protection des personnes participant à l'évaluation, ainsi que le respect des exigences de confidentialité et de protection des données.										

Droit	La propriété du rapport élaboré ainsi que tous les outils et autres supports produits dans le cadre de cette évaluation appartiennent exclusivement à OXFAM. Par conséquent, tout document ou publication lié à cette évaluation, ne pourra être partagé qu’avec Oxfam au Niger, Oxfam Belgique (OBE) et le consultant international dans le cadre de cette évaluation.
--------------	---